



A l'attention de Mesdames et Messieurs les
Présidents de Clubs,
Mesdames et Messieurs les
Présidents de Ligues,
Mesdames et Messieurs les
Présidents de Comités Départementaux,

À Paris, le 26 octobre 2023,

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,

J'ai le plaisir de vous convier à notre **Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire** qui se déroulera

Le Samedi 25 novembre 2023 à 9h15 (fin d'émergence 10h30)

En visio-conférence via le lien :

https://teams.microsoft.com/l/meetup-join/19%3ameeting_MzJjOTJkMDctYWNiNS00ZGVjLWI4NzQtZjQzZTg2OTNjYTgy%40thre%20ad.v2/0?context=%7b%22id%22%3a%22e78ddd0e-ab36-4274-852a-671bd14f8233%22%2c%22oid%22%3a%229cb82614-7495-4af0-b651-4cc35aa96f7d%22%7d

Un fil de discussion sera ouvert en parallèle pour permettre aux Présidents de Groupements d'abord de nous contacter en cas de difficulté de connexions, puis pour poser des questions sur les textes si nécessaire.

Le lien vous sera adressé ultérieurement.

Il sera impératif, pour vous identifier, de vous connecter en faisant apparaître clairement vos noms, prénoms et numéro et nom du Groupement que vous représentez. **Les pouvoirs seront à remettre, sous peine d'irrecevabilité, au plus tard 48h avant l'Assemblée** au Président de la CSOE, M. Jean-Christophe PRANGERE, à l'adresse : csoeffsg@gmail.com ainsi qu'à l'adresse : president@ffsg.org.

Vous trouverez en pièce jointe l'ordre du jour de cette assemblée générale.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62

Vous trouverez également en pièces jointes :

- Le texte des résolutions qui seront soumises au vote lors de l'Assemblée Générale,
- Le texte des statuts révisés et du règlement intérieur révisé, en suivi des modifications,
- Une note explicative relative à la réforme statutaire soumise aux votes,
- **Le calendrier des visio-conférences de présentation du projet** : nous vous y invitons à y participer au maximum afin que nous puissions apporter des réponses à vos questions légitimes,
- Les fiches de candidatures pour le poste restant à pourvoir au Conseil Fédéral (Médecin Fédéral),
- Un modèle de pouvoir pour vous faire représenter lors de l'Assemblée Générale.

Pour cette Assemblée Générale Extraordinaire et Ordinaire, et conformément à nos statuts actuellement en vigueur, seuls les Présidents de clubs (ou leurs représentants) pourront voter. Les procurations seront admises. Le nombre de pouvoirs est limité à cinq (5).

Les conditions de quorum seront vérifiées résolution par résolution, conformément aux dispositions de l'article 17.1. des Statuts.

Les règles de majorité s'appliqueront, résolution par résolution selon la nature de la résolution (ordinaire ou extraordinaire).

Pour mémoire, conformément aux Statuts en vigueur, les droits de vote attribués à chaque Groupement dépendent de l'extraction des licences réalisée au 30 mars dernier. Y seront ajoutés les nouveaux Groupements, sans droit de vote.

Tout Groupement non réaffilié 48h avant l'Assemblée ne pourra participer à l'Assemblée Générale sera en conséquence privé de droit de vote.

Nous invitons les Présidents de Groupement à vérifier leurs numéros de téléphone portable et adresses mails telles qu'elles figurent sur leur fiche licencié car ce sont ces 2 informations qui serviront de contact pour le vote électronique.

Le jour de l'Assemblée, l'entrée en séance sera verrouillée par passage obligatoire en salle d'attente et la CSOE fera entrer les Présidents de Groupements un par un pour pointer leur présence sur la feuille de présence, et calculer ainsi le quorum.

Une fois tous les Présidents de Groupements admis, les licenciés pourront être admis s'il reste de la place (compte tenu de l'admission des élus et des Présidents de Ligues et de Comités Départementaux).

Toute entrée en séance postérieure à l'heure indiquée pour la fin d'émargement ne donnera lieu à aucune rectification de la feuille de présence et des droits de vote.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de croire, chers Présidents, Chères Présidentes, à l'expression de mes salutations sportives les plus dévouées.

Gwenaëlle NOURY
Présidente de la FFSG

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gwenaëlle Noury', with a long horizontal stroke extending to the right.

Copie :

Cabinet de la Ministre
Bureau Exécutif
Conseil Fédéral
M. Djamel Cheikh, DTN
Maître Laurent Plagnol

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : contact@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62